

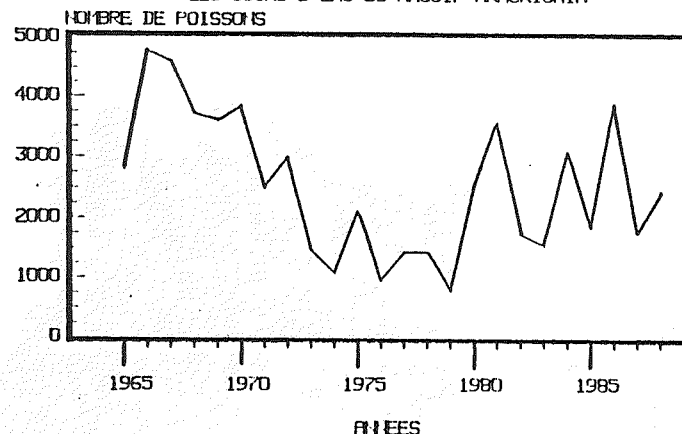
**CSP****CONSEIL SUPERIEUR DE LA PECHE**

- SAUMON ATLANTIQUE - SAISON DE PECHE 1988
NOMBRE DE CAPTURES PAR PECHE A LA LIGNE
(VALEURS ESTIMEES)

REGIONS	COURS D'EAU	NOMBRE DE POISSONS
NORMANDIE	BRESLE	20
	ARQUES	12
	SIENNE	32
	SEE	170
	SELUNE	200
	COUESNON	6
BRETAGNE NORD	LEFF	10
	TRIEUX	22
	JAUDY	1
	LEGUER	120
	YAR	3
	DOURON	80
	PENZE	60
	JARLOT	4
	QUEFFLEUTH	6
	ABER ILDUT	15
	ELORN	280
	HIGNONNE	15
BRETAGNE SUD	CAMFROUT	30
	AULNE	80
	GOYEN	65
	JET	100
	STEIR	80
	ODET	200
	ST LAURENT	1
	AVEN	130
	BELON	5
	ISOLE	30
	LAITA	5
	ELLE	425
SUD OUEST	SCORFF	90
	BLAVET	180
	(*) LOIRE - ALLIER	425
	TOTAL	3217

(*) d'après les informations fournies par les assoc. de protection du saumon
Autres cours d'eau : estimations fournies par les Délégations Régionales du C.S.P.

PECHE A LA LIGNE DU SAUMON
CAPTURES ESTIMEES DE 1965 A 1988 DANS
LES COURS D'EAU DU MASSIF ARMORICAIN

**COMMENT INTERPRETER LES CAPTURES :**

Le graphique ci-dessus illustre l'évolution inter-annuelle du nombre de captures aux lignes dans les cours d'eau bretons : elles varient dans un rapport de un à cinq. Ces fluctuations dépendent des variations naturelles du stock, mais aussi de la capturabilité du poisson : dates d'ouverture, modes de pêche, état des eaux etc... On notera la diminution des captures pendant les années 70, en relation probable avec le déficit hydrologique enregistré pendant cette période.

LES TENDANCES A LONG TERME NE PEUVENT APPARAÎTRE QU'EN ANALYSANT LES DONNEES SUR PLUSIEURS ANNEES. LA COMPARAISON DES CAPTURES D'UNE ANNEE A LA SUIVANTE N'EST PAS SIGNIFICATIVE.

RECORD DE L'ANNEE :

En 1988, le plus grand poisson déclaré est un saumon de l'ALLIER, mesurant 1,11 m pour un poids de 11 kg.
A signaler également sur le même cours d'eau un poisson qui a passé 4 étés consécutifs en mer avant son retour (1,03 m - 9 kg).

NOMBRE DE CAPTURES PAR PECHEUR :

En 1988, 4151 pêcheurs aux lignes ont acquitté la taxe "saumon". Parmi eux, 1001 (soit 24 % des pêcheurs) ont déclaré une ou plusieurs captures.
Chez ces derniers, on observe la répartition suivante des prises :

- 1 capture : 64,4 % des pêcheurs
- 2 captures : 19,5 % des pêcheurs
- 3 captures : 9,8 % des pêcheurs
- 4 captures : 3,8 % des pêcheurs
- 5 captures : 1,6 % des pêcheurs
- 6 captures : 0,9 % des pêcheurs

CARACTERISTIQUES DES CAPTURES A LA LIGNE EFFECTUEES EN 1988

L'analyse des écailles prélevées en 1988 conforte les principaux résultats obtenus en 1987, notamment :

- La répartition des groupes d'âge de mer diffère suivant les régions. La forte proportion de "grands saumons" (trois hivers de mer) est spécifique à l'Allier. Les "grilses" ou "castillons" (un seul hiver de mer) sont abondants dans les cours d'eau bretons : La station de contrôle des migrations de Kerhamon sur l'Elorn confirme leur forte prédominance dans ce bassin.

- Il existe une relation étroite entre la taille des poissons et la durée du séjour en mer.
Ces résultats sont détaillés dans le tableau suivant :

REPARTITION ET TAILLE MOYENNE DES GROUPES D'AGE DE MER PAR REGION

REGIONS	AGE DE MER		
	1 HIVER	2 HIVERS	3 HIVERS
NORMANDIE	17,4 % (65 cm)	77,6 % (79 cm)	5 % (94 cm)
BRETAGNE NORD	35,5 % (63 cm)	64,5 % (76 cm)	0 %
BRETAGNE SUD	34,2 % (63 cm)	64,8 % (76 cm)	1 % (85 cm)
ALLIER	0,4 % (65 cm)	23,5 % (81 cm)	75,7 % (96 cm)
SUD-OUEST	8,6 % (66 cm)	85,9 % (82 cm)	5,5 % (96 cm)

On notera en particulier pour les captures 1988 une faible proportion de "grilses" (1 hiver de mer) dans le Sud-Ouest de la France : 8,6 % -contre 29 % en 1987-. Il semble que la montée de ce type de poissons ait été plus tardive en 1988 : premières captures à partir de juillet seulement.

CAPTURES PROFESSIONNELLES :

857 captures par pêche professionnelle ont été déclarées en 1988 :

- 639 sur le bassin de la LOIRE (36 pêcheurs)
- 218 sur le bassin de l'ADOUR (25 pêcheurs)
L'examen de la structure des tailles montre que les poissons capturés par pêche professionnelle sont en moyenne plus petits. Des échantillons d'écailles seront prélevés sur ces captures en 1989.